

Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

## Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

### Leçon 18.4.3.12.3 – La doctrine de la Loi et de l’Évangile

#### La loi de Dieu : une règle pour nous apprendre quelles sont les œuvres qui plaisent à Dieu

Les deux premières utilisations de la loi s’adressent aussi bien aux non-croyants qu’aux croyants en Christ. Si les croyants n’étaient constitués que de l’homme nouveau sans le vieil homme de la chair pécheresse, ils n’auraient pas du tout besoin de la loi, puisque, comme le dit l’apôtre Paul, « **la loi n'est pas faite pour le juste** » (1 Timothée 1:9). Mais le chrétien est constitué d’un homme nouveau et d’un vieil homme. C’est à cause de la chair pécheresse que les chrétiens ont besoin de la loi pour freiner leur chair pécheresse et aussi pour leur rappeler continuellement leur péché. Les confessions luthériennes affirment : « La loi accuse toujours ». C’est également vrai pour le chrétien. La loi trouve toujours à redire à chaque pécheur, et aucun d’entre nous n’est sans péché. À cause de notre chair pécheresse, nous avons tous besoin de la loi pour freiner notre chair et nous montrer notre péché.

En outre, nous tous, chrétiens, avons besoin de la loi dans son troisième usage : pour nous informer et nous instruire sur le type d’œuvres que nous pouvons faire pour plaire à notre Dieu, sur les œuvres qui sont conformes à sa volonté. Le troisième usage de la loi est celui d'une norme ou d'une règle fixe, qui nous enseigne quelles sont les œuvres qui plaisent à Dieu et quelles sont celles qui lui déplaisent. Dieu utilise sa loi pour accomplir ces trois objectifs simultanément. Jour après jour, la loi de Dieu continue à nous humilier en nous rappelant notre péché. Jour après jour, la loi de Dieu continue à freiner les désirs de notre chair. Jour après jour, la loi de Dieu continue à nous indiquer les œuvres que nous pouvons accomplir pour plaire à Dieu. Cependant, la loi de Dieu ne fournit pas la motivation pour faire ce qui plaît à Dieu. La motivation pour faire ce qui plaît à Dieu vient de l’Évangile, la Bonne Nouvelle de ce que Dieu a fait pour nous en Christ. L’apôtre Jean l’a dit aussi simplement que possible : « **Nous l’aimons, parce qu'il nous a aimés le premier** » (1 Jean 4:19).

Dès l’instant où nous sommes amenés à la foi en Christ comme notre Sauveur du péché, nous ne sommes plus sous la loi qui nous condamne, nous maudit et nous menace de l’enfer éternel. « **Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ** » (Romains 8:1). Nous ne sommes plus sous la loi dans le sens où nous devons observer la loi pour gagner la faveur de Dieu et nous sauver. Puisque nous avons la justice parfaite et le pardon en Christ, la loi ne peut rien ajouter à notre salut. C’est pourquoi l’apôtre Paul nous dit, à nous chrétiens, que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce. « **Vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce** » (Romains 6:14).

Parce que nous sommes sous la grâce et que nous savons que nos péchés sont pardonnés à cause du Christ, nous aimons Dieu et nous voulons lui plaire dans tout ce que nous faisons. Mais à cause de notre chair pécheresse, nous pouvons être induits en erreur et croire que certaines choses plaisent à Dieu alors qu’elles ne lui plaisent pas, et que certaines choses ne plaisent pas à Dieu alors qu’elles lui plaisent. En outre, certaines activités sont adiaphores, c'est-à-dire qu’elles ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes, mais qu’elles peuvent être bonnes ou mauvaises selon les circonstances. À cause de notre chair pécheresse, nous avons besoin d’être instruits sur toutes ces questions, et la loi de Dieu, dans son troisième usage, fournit cette instruction. C’est pourquoi Martin Luther a écrit dans son *Grand Catéchisme* : « *Les Dix-Commandements, qui forment le plus bel assemblage des préceptes divins, nous enseignent ce que nous devons faire, afin que notre vie entière soit agréable à Dieu* » (p. 46).

Le plus long psaume de la Bible est le Psaume 119. Tout au long de ce psaume, nous trouvons des références aux commandements de Dieu qui nous guident dans notre vie quotidienne, car, en tant que croyants, nous voulons vraiment plaire à notre Dieu par notre vie. Par exemple, il est écrit : « **Comment le jeune homme rendra-t-il pur son sentier ? En se dirigeant d'après ta parole. Je te cherche de tout mon cœur : ne me laisse pas égarer loin de tes commandements ! Je serre ta parole dans mon cœur, afin de ne pas pécher contre toi** » (Psaume 119:9-11). Nous lisons à nouveau : « **Que tes paroles sont douces à mon palais, plus que le miel à ma bouche ! Par tes ordonnances je deviens intelligent, aussi je hais toute voie de mensonge. Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier** » (Psaume 119:103-105).

L'apôtre Paul a dit de lui-même : « **Je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur** » (Romains 7:22). Paul voulait faire ce qu'il fallait, conformément à la volonté de Dieu, mais sa chair pécheresse l'en empêchait. Nous tous, chrétiens, avons le même problème. Selon notre homme nouveau, nous voulons plaire à Dieu dans tout ce que nous faisons. Mais notre chair pécheresse nous empêche non seulement de faire ce qui est juste, mais aussi de comprendre ce qui est juste. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons besoin de la Parole de Dieu comme d'une lampe pour nos pieds et d'une lumière pour notre chemin.

Pensez aux chrétiens de Colosses. Ils avaient été amenés à la foi en Christ. Ils voulaient servir le Seigneur. Mais à cause de leur chair, ils risquaient de céder aux faux docteurs qui leur enseignaient que la meilleure façon de servir Dieu et de lui plaire était de suivre certaines lois cérémonielles de l'Ancien Testament qui n'étaient plus en vigueur. Ils étaient induits en erreur et pensaient que la meilleure façon de servir Dieu était d'adorer les anges et de se soumettre à toutes sortes de règles concernant le manger et le boire. Paul leur a donc écrit : « **Pourquoi ... vous impose-t-on ces préceptes ... qui ne sont fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes ? Ils ont, à la vérité, une apparence de sagesse, en ce qu'ils indiquent un culte volontaire, de l'humilité, et le mépris du corps, mais ils sont sans aucun mérite et contribuent à la satisfaction de la chair** » (Colossiens 2:20-23). « **Un culte volontaire** » n'est pas la façon de plaire à Dieu. Nous plaisons à Dieu en écoutant et en suivant ses instructions sur la manière dont nous devons vivre, et non pas nos propres idées ou les caprices d'un faux enseignant.

Les dernières parties de presque toutes les lettres de Paul dans le Nouveau Testament contiennent des instructions pour une vie pieuse, en accord avec l'Évangile. Ses convertis avaient besoin de telles instructions, en raison de leur environnement païen et de leur passé païen, et aussi parce que leur chair pécheresse risquait de les entraîner sur une mauvaise voie. Ils aimaient leur Sauveur et voulaient lui plaire, c'est pourquoi Paul leur a donné des instructions sur la manière d'y parvenir. Par exemple, la lettre aux Romains est une lettre de doctrine. Elle parle en détail de la loi de Dieu, puis de son Évangile, mais à partir du chapitre 12 et jusqu'à la fin de la lettre, Paul montre le genre de choses que Dieu veut que nous fassions par amour pour lui. Il dit : « **Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait** » (Romains 12:2). Dans ce contexte, Paul répète les dix commandements dans Romains 13:9.

Mais nous devons toujours veiller à ne pas penser que le fait de suivre les instructions du Seigneur contribue en quoi que ce soit à notre espoir de salut. Nous avons été jugés saints par Dieu grâce à notre foi en Christ et au pardon total qu'il a obtenu pour nous. Mais parce que nous sommes totalement pardonnés par la grâce de Dieu, nous voulons obéir à notre Seigneur et lui plaire en toutes circonstances. L'apôtre Pierre a écrit : « **Ceignez les reins de votre entendement, soyez sobres, et ayez une entière espérance dans la grâce qui vous sera apportée, lorsque Jésus-Christ apparaîtra. Comme des enfants obéissants, ne vous conformez pas aux convoitises que vous aviez autrefois, quand vous étiez dans l'ignorance. Mais, puisque celui qui vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre conduite** » (1 Pierre 1:13-15).

Au fil des siècles, l’Église catholique romaine a mis au point divers moyens pour espérer plaire à Dieu. Mais beaucoup de ces moyens étaient des règles qu’elle s’imposait elle-même et qui n’avaient aucun fondement dans la Parole de Dieu. Par exemple, les croisades religieuses en Terre Sainte, les pèlerinages dans les sanctuaires, les vœux de chasteté et de pauvreté, l’utilisation de chapelets et les prières aux saints étaient présentés comme des actes particulièrement agréables à Dieu. Certaines de ces activités étaient même présentées comme nécessaires au salut. En fait, certaines de ces activités étaient considérées comme tellement saintes que ceux qui les pratiquaient avaient une obéissance superflue (supplémentaire) que l’Église pouvait ensuite vendre à d’autres. En d’autres termes, ils ont conçu leurs propres catégories de bonnes œuvres qui étaient encore meilleures que l’obéissance aux commandements de Dieu. Martin Luther et les autres réformateurs ont fait de leur mieux pour enseigner aux gens ce qu’étaient vraiment les bonnes œuvres aux yeux de Dieu. Sur quoi se fondaient-ils pour déterminer ce qui était agréable à Dieu ? La loi morale de Dieu telle qu’elle est révélée dans la Bible, en particulier dans les dix commandements. Le *Grand Catéchisme* de Luther dit : « *en dehors des Dix-Commandements, aucune œuvre ne peut être bonne et agréable à Dieu, quand même elle serait grande et précieuse aux yeux du monde* » (p. 46).

Plus récemment, on a vu apparaître des enseignants qui ont détourné la parole de Dieu en affirmant que l’amour est l’accomplissement de la loi. Sur cette base, ils affirment que toute action est bonne à condition qu’elle soit faite avec amour. Un homme du nom de Joseph Fletcher a déclaré : « Je suis prêt à soutenir qu’une obligation chrétienne appelle au mensonge, à l’adultère, à la fornication, au vol, à la rupture de promesse et au meurtre, parfois, en fonction de la situation ». Cette philosophie s’appelle l’éthique de situation. Cette philosophie n’accepte pas la loi de Dieu comme une norme fixe pour un comportement pieux, une norme qui ne change pas. Mais la loi de Dieu est une norme fixe. En d’autres termes, la fornication est toujours un péché, quelle que soit la situation ou la circonstance. Le vol est toujours un péché, quelle que soit la situation ou les circonstances.

En général, il y a deux façons opposées dont les chrétiens peuvent être détournés de l’enseignement correct concernant la loi de Dieu. L’une d’elles est appelée *antinomianisme*, c’est-à-dire l’enseignement selon lequel les chrétiens n’ont pas besoin de la loi. Les enseignants et les prédicateurs qui suivent ce point de vue disent qu’ils ne prêchent que l’Évangile du Christ et non la loi. Mais nous ne pouvons pas apprécier la bonne nouvelle de l’Évangile si l’enseignement de la loi ne nous rappelle pas constamment nos péchés. Lorsque l’antinomianisme commence à s’imposer dans une église, la loi n’est plus utilisée dans aucun de ses fonctions. La confession des péchés est supprimée et l’on ne dit aux gens que du bien d’eux-mêmes. Il en résulte de l’orgueil, un manque de discipline ecclésiastique et un manque de formation à la piété. Lorsque les églises permettent à leurs pasteurs d’être des homosexuels actifs, comme c’est le cas dans de nombreux endroits aujourd’hui, nous pouvons voir que l’antinomianisme s’est installé et que la loi de Dieu a été rejetée comme obsolète. Nous devons nous rappeler les paroles de l’apôtre Paul : « **Ne vous y trompez pas: on ne se moque pas de Dieu. Ce qu’un homme aura semé, il le moissonnera aussi** » (Galates 6:7).

La deuxième façon dont la loi de Dieu est couramment détournée est le *légalisme*. Le légalisme est la tentative d’accomplir au moyen de la loi ce que seul l’Évangile du Christ peut accomplir. Quelle est la seule voie de salut ? C’est l’Évangile, et non la loi. Si quelqu’un pense qu’il peut se sauver en observant la loi ou même en contribuant à son salut en observant la loi, il est coupable de légalisme. La contribution de la loi à notre salut n’est que négative. C’est-à-dire que la loi nous montre notre péché et notre besoin de l’Évangile. La loi de Dieu n’est pas un moyen de grâce. La loi nous montre ce qui est bien et ce qui est mal, mais elle ne nous motive pas à faire le bien avec le bon esprit ou la bonne attitude. Le légalisme tente d’apporter un changement positif et une amélioration des mœurs en dehors de l’Évangile. Le légalisme met l’accent sur la conformité extérieure à un certain modèle de comportement, mais il ne peut pas changer le cœur. Seul l’Évangile est un moyen de grâce, capable de donner la justice et la vie, comme il est écrit : « **La lettre (loi) tue, mais l’esprit vivifie** » (2 Corinthiens 3:6). L’apôtre Paul a écrit : « **Je n’ai point honte de l’Évangile : c’est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit** » (Romains 1:16).

Nos pères luthériens ont été contraints par la présence de nombreux faux enseignants d'étudier très attentivement les usages de la loi. En fait, la *Formule de Concorde* consacre un article entier au troisième usage de la loi. Voici un bref extrait de l'article VI : « *La Loi nous fait connaître la volonté de Dieu qui nous ordonne de vivre d'une vie nouvelle, mais elle ne nous donne pas la force et la pouvoir de pratiquer la nouvelle obéissance. Au contraire, le Saint-Esprit qui nous est donné et que nous recevons, non par la Loi, mais par la prédication de l'Évangile, renouvelle le cœur de l'homme (Ga 3:2). Il se sert ensuite de la Loi pour instruire le régénérés et il leur montre, par le Décalogue, quelle est "la bonne et agréable volonté de Dieu" (Rm 12:2)* » (*LA FOI DES ÉGLISES LUTHÉRIENNES Confessions et Catéchismes*, p. 491, §1027).

### **Questions**

---

1. Pourquoi les croyants en Christ ont-ils encore besoin de la loi ?
2. Quel est le troisième usage de la loi ?
3. Que signifie le fait que nous sommes sous la grâce et non sous la loi ?
4. Pourquoi la loi ne peut-elle pas motiver un comportement qui plaise à Dieu ?
5. A quels commandements des hommes les Colossiens risquaient-ils d'obéir ?
6. Qu'entend-on par « un culte volontaire » ? Pourquoi est-ce mal ?
7. Pourquoi devons-nous exclure complètement la loi comme moyen de salut ?
8. Quelles sont les œuvres dont les catholiques romains font l'éloge et qu'ils considèrent comme vraiment bonnes ?
9. Que reproche-t-on à l'enseignement de Joseph Fletcher ?
10. Donnez une définition et un exemple de l'antinomianisme.
11. Donnez une définition et un exemple de légalisme.
12. Comment le Saint-Esprit utilise-t-il la loi dans son troisième usage ?